

Le temps des foires de Champagne, du Moyen Âge au XIX^e siècle

C'est en 1947 que fut ouvert le cycle des foires modernes alors que la cité châlonnaise se relevait à peine de la guerre. Depuis, les « onze jours » de Châlons constitue un évènement unique dont l'origine remonte à 963. Les marchés où s'échangent des marchandises se sont imposés simultanément à la division du travail. Dès le dernier siècle avant notre ère, le penseur grec Platon l'avait retranscrit dans La République : « La société est un regroupement d'individus qui trouvent avantage à vivre ensemble parce que cela leur permet de diviser entre eux les tâches et de se spécialiser de plus en plus dans l'exercice d'une activité déterminée. Ainsi apparaissent les divers métiers, puis le commerce intérieur et extérieur ». Les marchés et foires prirent une ampleur grandissante avec l'urbanisation des populations qui réclamaient pour leur approvisionnement un réseau d'échanges efficient. C'est ce travail d'exhumation du passé de la ville de Châlons que présente Joseph Garnotel, à la recherche des traces anciennes de son activité commerciale.

Châlons avant Troyes

par
JOSEPH GARNOTEL,
agro-économiste, ancien
directeur de la Fédération
départementale des
syndicats d'exploitants
agricoles (FDSEA) de la
Marne, ancien directeur
aux affaires économiques
et internationales de la
FNSEA

Dans leur Histoire de Châlons-sur-Marne, Georges Clause et Jean-Pierre Ravaux signalent que la première mention attestant l'existence d'une foire à Châlons se trouve sous la plume de Flodboard. Évoquant le siège et l'incendie de la châlonnaise, survenus en 963, le chroniqueur rémois note que cet événement eut lieu après la fin de la foire¹. Les deux historiens ajoutent que « cette foire de Châlons est connue 50 ans avant celle de Troyes, la seconde à être citée par les textes ». De quoi enorgueillir les Châlonnais ! La ville de Châlons se prêtait d'ailleurs à une activité commerciale comme l'indique Jean-Pierre Ravaux : « Autour de 860, on perçoit l'organisation d'un quartier commerçant à l'est de la ville romaine. Comme souvent au Moyen Âge, une église en constituait le point fort. Dedicée à saint André, elle reçut les reliques de saint Alpin qui avait été évêque de Châlons au V^e siècle, et prit alors son nom. La place voisine, considérée comme l'« aître » (atrium) de saint Alpin au XI^e siècle, fut appelée place « du Marché » jusqu'à la fin du XIX^e siècle, date à laquelle elle devint place « de la République »².

La prospérité de Châlons était alors assise sur la production et le commerce du drap et du vin. Il a été établi que l'industrie drapière y était florissante depuis le XII^e siècle. Elle s'y épanouit, à tel point que deux siècles plus tard, la cité châlonnaise produisait entre trente mille et trente-six mille pièces de drap et de laine et que

« le « châlons » s'écoulait d'un bout à l'autre du monde chrétien », comme le souligne Michel Bur³. Les caves médiévales de la ville, dont la première remonte au XII^e siècle, témoignent du dynamisme du commerce des vins, dont on peut supposer que la plupart d'entre eux étaient issus des vignobles champenois alentour.

Les foires de Champagne et de Brie

L'histoire de France a fait la part belle aux brillantes foires de Champagne et de Brie qui se déroulèrent de la fin du XII^e siècle à la fin du XIV^e siècle. Le succès de ces rendez-vous tint à la situation géographique de la Champagne, positionnée entre les Flandres et l'Italie, au croisement de nombreuses routes et voies navigables (voir illustration 1). Il résulta également des initiatives éclairées des comtes de Champagne qui rendirent leur espace marchand attractif et assurèrent la protection de ceux qui le fréquentaient. Les foires de Champagne et de Brie réunirent dans les villes de Troyes, Provins, Bar-sur-Aube et Lagny les plus importants marchands des Flandres et d'Italie qui échangeaient principalement des draps, de la laine, des fourrures, contre la soie et des épices du Levant (voir illustration 2). Les marchandises pondéreuses telles que le sel, les grains et le vin étaient acheminées vers ces marchés par voies fluviales, en l'occurrence par la Seine et la Marne, tandis que les articles les plus précieux prenaient la route.



Illustration 1 : situation géographique de la Champagne

Les échanges commerciaux des foires se doublaient de transactions financières. Et afin d'éviter aux marchands de transporter trop d'espèces sur des routes peu sûres, les règlements étaient fréquemment soldés par des moyens de paiements sophistiqués. Ceux-ci étaient aux mains de « changeurs » italiens pour la plupart, s'agissant des foires de Champagnes, opérant pour le compte des grandes compagnies marchandes de leur pays. Il importait au changeur d'établir le cours des changes des nombreuses monnaies en circulation dans les foires, de consentir éventuellement des prêts et d'émettre des lettres de change payable dans tout autre pays.

Les foires de Champagne et de Brie formèrent un carrefour majeur où se côtoyaient les plus grands marchands d'Europe. Si elles étaient l'endroit où s'échangeaient des marchandises, dont chacune d'elles avait d'ailleurs une histoire à raconter, elles se doublaient d'un lieu où se confrontaient des idées et des cultures. En ce sens on reconnaît le rôle important qu'elles eurent sur l'évolution des mentalités. Ces foires donnèrent lieu également au perfectionnement des techniques bancaires qui confortèrent le capitalisme commercial du Moyen Âge.



Illustration 2 : le prêteur et sa femme de Quentin Metsys. Le peintre anversois représente un « chargeur » comme on en compte beaucoup à Anvers, sa ville d'adoption, réputée pour son commerce. Musée du Louvre.

Le drap de Châlons et les vins

La ville de Châlons, pas plus que celle de Reims, n'abrita l'une des foires de Champagne et de Brie. Il est vrai qu'à l'apogée de ces dernières, les deux cités épiscopales étaient des seigneuries ecclésiastiques sur lesquelles les comptes de Champagne n'avaient pas prise. Ces grands rendez-vous commerciaux étant des sources de richesse et de prestige, on comprend que leurs organisateurs, qui en étaient aussi les bénéficiaires, aient voulu en conserver l'avantage. Nul doute que les deux villes de Champagne septentrionale en ont pâti. Reims et Châlons étaient alors d'importants centres de tissage – la toile pour Reims, le drap pour Châlons – dont la production devait être écoulée tant bien que mal. Ces marchandises étaient vendues sur des « marchés parallèles », selon l'expression de Michel Bur, qu'évêques ou princes concurrents des comtes de Champagne se pressèrent de fonder.⁴

La tenue d'une foire ancienne à Châlons, contemporaine des foires de Champagne, est attestée par nombre de sources documentaires allant du XII^e au XV^e siècle, pour s'en tenir au Moyen Âge classique et tardif. Ainsi apprend-on que, dès 1136, une foire se tenait à Châlons après Pâques devant l'église qui avait recueilli les reliques de Saint-Alpin.

Bien d'autres arrêts ou ordonnances postérieures à cette source confirment ce rendez-vous commercial. Riche de grain, de vin ou de drap, la ville de Châlons bénéficiait de surcroît, d'un emplacement favorable, d'une part avec croisement des voies menant vers les Flandres, l'Italie et l'Allemagne, d'autre part avec le fleuve Marne sollicité pour les échanges avec Paris.



Illustration 3 : carte postale célébrant le concours du comice agricole de Vitry-le-François dans les années 1920. Le constructeur canadien Massey-Harris est déjà de la partie.

Les foires de Champagne déclinèrent à compter du début du XIV^e siècle en raison de la recrudescence des désordres militaires, qui touchent la Champagne, et l'ouverture de nouvelles voies d'échanges. Ainsi, les courants commerciaux emprunteront-ils désormais la route des Alpes qui, par le col de Saint-Gothard, relie l'Italie du nord aux Pays rhénans, et les voies maritimes menant des ports italiens à Bruges. Ces bouleversements géopolitiques ne scellent pourtant pas la disparition des foires locales ou régionales. Dans l'Histoire économique et sociale de la France, les auteurs notent, s'agissant des XVII^e et XVIII^e siècles : « Les foires constituent sans doute une survivance d'un lointain passé, mais elles conservent jusqu'à la Révolution leur intérêt⁵ ». Ils ajoutent que les foires « les plus nombreuses sont purement locales et ne se différencient guère des marchés », que certaines « sont exclusivement agricoles » mais que « ce sont les foires générales qui occupent une position dominante ». La Foire de Châlons affirmera très tôt sa spécialisation agricole. Les historiens de la ville le soulignent pour le XIX^e siècle⁶.

« Là, deux fois par semaine se tenait un marché agricole ou 2 000 sacs en moyenne étaient exposés. Aux céréales panifiables et aux avoines s'ajoutaient des chanvres et des laines. [...] La Foire aux Vins de l'automne se tenait dans le quartier de l'Étape. À celle-ci s'ajoutait la Foire aux Laines en juin et à partir de 1828 la Foire aux Chevaux en septembre ».

« L'agromanie » du XVIII^e siècle

Sociétés savantes et sociétés d'agriculture

Le siècle des Lumières fut aussi celui de « l'agronomie ». Ce néologisme, forgé un siècle plus tard, désigne la frénésie de ceux qui se piquent d'agriculture, sans généralement la pratiquer, à l'exemple des physiocrates, pour qui la production agricole est la seule activité réellement productive. Inspirées par les vertus du modèle agricole anglais, ces élites furent à l'origine de sociétés savantes portant un intérêt soutenu au « progrès de l'agriculture ». Encouragés par le contrôleur général des finances Henri Bertin, ministre de Louis XV, les intendants de province multiplièrent la création des sociétés d'agriculture. Dans leur élan pédagogique, certaines d'entre elles organiseront des concours agricoles, ouvrant ainsi la voie aux expositions modernes.

À Châlons, une académie littéraire vit le jour en 1775. Celle-ci affichait de grandes ambitions puisqu'il s'agissait « d'améliorer l'état des routes, fertiliser un sol ingrat, élever le niveau intellectuel de ses habitants et transformer ainsi leur condition »... Mise en sommeil pendant la Révolution l'institution châlonnaise renaîtra en 1798 sous le Directoire, selon la forme proposée par le ministre François de Neufchâteau. La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne (SAC-SAM) – telle est son appellation – demeure en activité, plus de deux siècles après sa création. L'immuable préfet

de la Marne, Bourgeois de Jessaint, s'appuya largement sur cette société pour faire avancer les connaissances agronomiques comme pour les diffuser par le biais de conférences et de concours agricoles.

Notons que deux administrateurs ont particulièrement marqué la ville de Châlons et ses liens avec l'agriculture. L'intendant d'Ancien Régime Gaspard-Louis Rouillé d'Orfeuil administra la généralité de Châlons de 1764 à 1790. «L'intendant philosophe», tel que la prospérité le consacra, se préoccupa du sort de l'agriculture champenoise et transforma la ville de Châlons selon le goût de l'époque. Le préfet Claude-Laurent Bourgeois vicomte de Jessaint administra le département de la Marne de 1800 à 1838. Propriétaire de la ferme auboise de Jessaint, celui-ci s'était frotté à l'agriculture qu'il s'efforça de perfectionner.

Les comices agricoles⁷

La volonté d'amener la paysannerie à la modernité se fera plus pressante dans le courant du XIX^e siècle, plus précisément après la chute du Premier empire, dont on a dit qu'il avait plus besoin de fusils que de hoes. C'est dans ce contexte que les élites rurales, soutenues par les autorités publiques, appelèrent à la création de ces comices agricoles. Ces associations régionales de propriétaires et de fermiers misaient sur les échanges d'expérience en vue de sélectionner les meilleures techniques agricoles puis de les vulgariser à l'occasion de manifestations ouvertes d'ailleurs au public. Les comices agricoles se multiplièrent à la suite d'une circulaire émise en 1819 par Élie Decazes, alors ministre de l'Intérieur de Louis XVIII, enjoignant aux préfets d'en organiser la création.

Dans la Marne, le premier comice agricole vit le jour en 1821 à l'instigation du préfet Bourgeois de Jessaint. L'irruption de cette société nouvelle dans le paysage savant du département posa la question de la répartition des tâches entre cet «intrus» et la vénérable SCSAM. Mais un *modus vivendi* fut rapidement trouvé : la théorie agricole à la SACSAM et la pratique au comice. Les concours agricoles organisés par les comices devinrent vite des espaces de sociabilité où se pressaient des foules et bien sûr les notables en mal de notoriété. N'eurent-ils pas aussi le mérite d'inspirer à Flaubert et à Daudet de pittoresques pages de Madame Bovary et du roman Le sous-préfet au champ ? Devant le succès de ces événements, les élites de chaque arrondissement de la Marne aspirèrent à disposer de leur propre comice. C'est ainsi que sont nés les comices de Reims, de Sainte-Menehould et même de Châlons, qui cohabita avec le comice de la Marne (voir illustration 3).

Plusieurs personnalités se sont illustrées dans l'animation des comices agricoles. Propriétaires terriens pour la plupart, ils appartenaient aux notabilités en vue de la Marne. À commencer par Alexandre Godart, installé au château de Juvigny, qui fut le premier président du comice de la Marne, pour un mandat qui dura

dix-sept ans. Édouard Ponsard fut aussi de ceux-là. Propriétaire terrien, celui-ci fut aussi porté à la tête du comice agricole où il soutint de nombreuses innovations agricoles. Maire d'Omey pendant quarante-huit ans, conseiller général puis député, celui-ci incarnait parfaitement le profil du notable de Second Empire et de la III^e République. Il en allait de même à Reims où la présidence du comice échut pendant un temps à Louis-Émile Dérodé, conseiller général et député lui aussi. Les comices agricoles finirent par disparaître dans la Marne comme dans bien des départements français. Cependant, les manifestations à succès organisées par leurs soins inaugurèrent un style de concours agricoles qui perdure aujourd'hui à Châlons-en-Champagne.

Naissance des concours agricoles modernes

L'heure des remises en cause

Alors que les comices agricoles ont investi tout le territoire hexagonal et que leur succès ne se dément pas, des esprits éclairés se posent la question de leur utilité. Pour ces «trouble-fête», les progrès de l'agriculture française enregistrés dans le courant du XIX^e siècle, sont beaucoup trop lents pour prétendre couvrir les besoins alimentaires du pays et concurrencer les importations agricoles, facilitées par l'amélioration des transports. Ces élites modernistes se recrutent parmi des vétérinaires, des agronomes, des polytechniciens, instruits de surcroît en économie politique. Leur modèle commun était l'agriculture anglaise, portée par une «révolution», entamée au XVIII^e siècle, dont les effets étaient visibles au travers de leurs brillants salons agricoles. Dans leurs publications, et notamment dans les colonnes du Journal de l'agriculture pratique, lu en haut lieu, ceux-ci ne cessèrent de dénoncer l'insuffisance des transferts publics attribués à l'éducation et aux concours agricoles. Plus généralement, ils poussèrent l'État libéral à intervenir dans le domaine de l'agriculture afin de soutenir son développement.

Dans le même temps, la classe paysanne prenait conscience de son nombre et de sa force. En France, le XIX^e siècle fut celui de son émancipation. La paysannerie sut alors faire entendre sa voix au travers d'associations et de syndicats. Il est vrai que les élites en place dans les sociétés d'agriculture et les comices agricoles se recrutaient à peu près partout, sauf parmi les agriculteurs. Les rapports de force en vigueur en furent transformés, y compris dans l'organisation des concours agricoles. Jean-Luc Mayaud cite à ce sujet les propos d'un éleveur normand : «Comme partout, l'élément agricole [...] ; alors on aura des cultivateurs et

Les comices agricoles finirent par disparaître dans la Marne comme dans bien des départements français. Cependant, les manifestations à succès organisées par leurs soins inaugurèrent un style de concours agricoles qui perdure aujourd'hui à Châlons-en-Champagne.

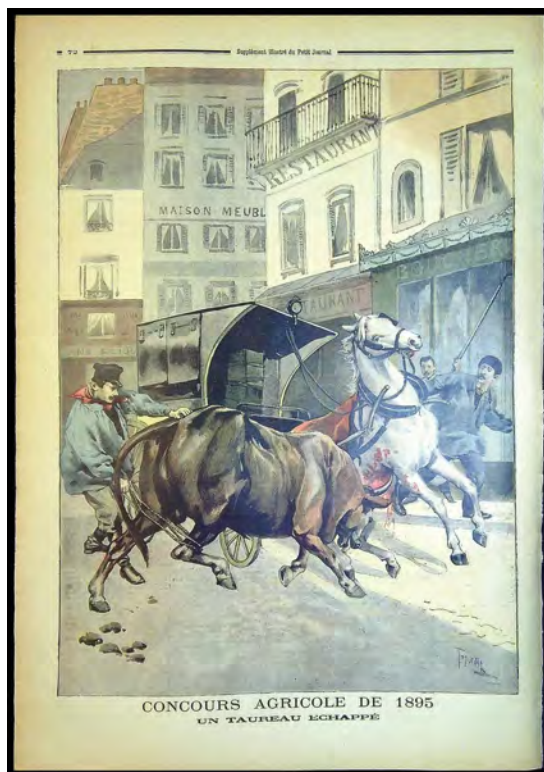


Illustration 4 : un taureau échappé dans Paris au concours agricole de 1895.

non des avocats, des travailleurs exploitant le sil et non la propriété exploitant les travailleurs⁸». Le plaidoyer des modernistes et les aspirations des « cultivateurs cultivants » finissent par être pris en compte en haut lieu, avant même que le ministère de l'Agriculture ne soit constitué.

La plus grande ferme de France à Paris

Avant l'année 1881, date à laquelle fut créé un ministère de l'Agriculture de pleine compétence, les questions relevant de l'agriculture étaient incluses dans le portefeuille du ministre de l'Intérieur ou du ministre du Commerce. En 1843, l'un de ceux-là, Laurent Cunin-Gridaine, se laissa convaincre par le « parti anglophile » d'organiser un concours agricole de portée nationale, réservé spécifiquement aux animaux de boucherie. Tenu à Poissy de 1844 à 1867, celui-ci fut l'ancêtre du concours agricole de Paris.

À partir de 1868, le concours de Poissy fut érigé en concours national agricole et transféré successivement à Versailles puis à Paris. Pendant ce temps, on l'élargit aux animaux reproducteurs et au matériel agricole. Interrompu par les guerres, le concours agricole de Paris renaîtra de plus belle en 1951. Il se tiendra désormais au parc d'exposition de la porte de Versailles où il partage alors son espace avec le salon de la machine agricole.

Le grand concours régional de Châlons de 1861

Le succès des premiers salons agricoles parisiens (voir illustration 4) n'éclipsa en rien les velléités des édiles régionales d'exposer les plus beaux fleurons de leur agriculture. Bien au contraire ! Dans son élan modernisateur, le Second Empire se prêta d'ailleurs à ce jeu. Il est vrai que les concours de Poissy paraissaient trop éloignés des fermes françaises. Du reste les éleveurs champenois y brillèrent par leur absence⁹. C'est pour remédier à cet état de fait que furent organisés de grands concours régionaux, ouverts à l'agriculture, au commerce et parfois à l'industrie. Le premier concours régional se déroula à Versailles en 1850. Dans les années qui suivirent, on en compte plusieurs, dont celui de Strasbourg, organisé en 1859, auquel le département de la Marne était partie prenante. En 1861, l'année même où l'organisation du Concours régional échut à Châlons, d'autres rendez-vous étaient fixés à Marseille, Toulouse, Rodez, Quimper... Sept départements étaient invités à exposer dans la préfecture de la Marne : les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne, la Côte-d'Or, la Meuse et l'Yonne, en plus de la Marne. Selon l'historiographie, le préfet Bourgeois de Jessaint avait préparé de longue date cet événement, qu'il ne put voir cependant¹⁰. Mais on peut supposer que l'Empereur lui-même pesa dans le choix de Châlons, bien qu'il n'ait pas fait acte de présence.

Napoléon III avait inauguré en 1857 le Camp de Châlons (voir illustration 5) dont il voulait faire une vitrine de l'armée impériale française – huit au total – dont la création se justifia par la volonté de mettre en valeur les terres « chétives » de la Champagne.

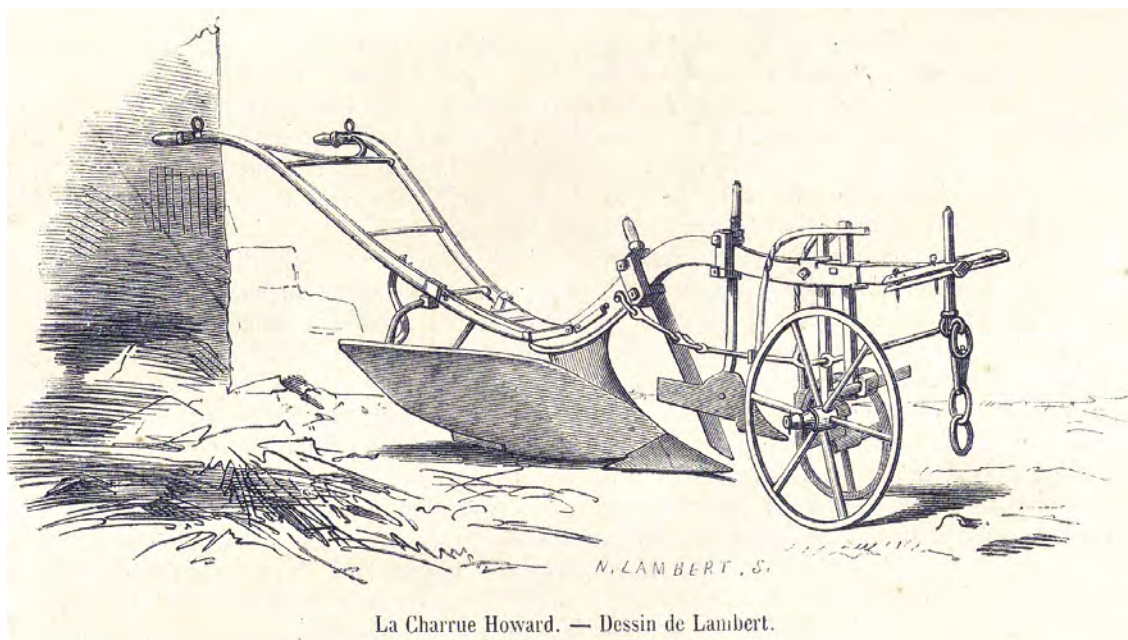
Le concours régional de Châlons se déroula du 1er mai au 4 septembre 1861 (voir illustration 6). Comme le précise Bruno Malthet, cette exposition agricole et industrielle, « initialement prévue pour durer six semaines [...] sera prolongée jusqu'aux premiers jours de septembre tant son succès est au rendez-vous¹¹ ». Elle fut installée dans les jardins du Grand Jard, un ancien espace de pâturages situé jadis à l'extérieur de la ville, qui fut aménagé en promenades au XVIIIe siècle. Les chroniqueurs de l'époque s'accordèrent pour



Illustration 5 : le Camp de Châlons

Source : Le Petit Journal, supplément illustré du 3 mars 1895 (eBay)

Source : Gravure du Camp de Châlons réalisée vers 1860 (proanctic.com)



Source : La charrue Howard. Le magasin pittoresque 1859. Collection Le Centre de la Presse

Illustration 6 : la charrue Howard présentée au concours régional de Châlons en 1861.

trouver cet emplacement « superbe et difficile à trouver partout ». Le Jard accueillera du reste les foires de Châlons de 1947 à 1968.

Le Concours agricole régional de Châlons se doubla d'autres attractions, telles que l'exposition horticole, organisée au Petit Jard, l'exhibition sylvicole – on reboisait alors la Champagne – et la galerie des « arts utiles » consacrée à l'industrie. Il y aurait eu 870 exposants au total. Le Concours agricole donnait à voir des animaux de ferme : bovins, ovins, porcins et volailles ; du matériel agricole : charrues, faucheuses, semoirs, batteuses, machines à vapeur ; des outils vinicoles tels que des pressoirs. Comme il se doit, une pluie de médailles récompensa des lauréats méritants et prima des animaux d'exception ou des matériels innovants.

Et comme les foires sont aussi des moments de fête, des concours hippiques avaient été organisés par la

ville de Châlons, ainsi que des banquets, des bals et un feu d'artifice.

Sept années plus tard, soit en 1868, Châlons fut choisie pour organiser un nouveau concours régional. Le chroniqueur dépêché par le Journal de la Marne note à ce sujet : « Bien que les conditions climatiques soient plus favorables qu'en 1861, le moral n'est pas au beau fixe [...] L'agriculteur, l'éleveur et le constructeur commencent à se lasser des concours, dont la périodicité leur paraît un peu trop rapprochée. Les frais de toutes sortes qui incombent aux exposants, en se répétant tous les ans, finissent par constituer une dépense assez lourde, que ne balance pas toujours la récompense¹² ». À la clôture du salon, le maire de Châlons, Joseph Perrier porta un toast au concours suivant, sans présager que la guerre franco-prussienne de 1870 allait bouleverser les calendriers.

JOSEPH GARNOTEL

1 George Clause et Jean-Pierre Ravaux, Histoire de Châlons-sur-Marne, Horvath, 1983.

2 Jean-Pierre Ravaux in Le guide du patrimoine Champagne-Ardenne, Hachette, 1995.

3 Michel Bur : La Champagne féodale, in Histoire de la Champagne, Privat, 1975.

4 Voir la note 3.

5 Pierre Léon et Charles Carrière : L'appel des marchés, in Fernand Braudel et Ernest Labrousse : Histoire économique et sociale de la France, II/1660-179, PUF, 1970

6 Voir la note 1

7 L'histoire des comices de la Marne est largement inspirée des travaux de François Lefèvre, auteur de La Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne (1798-2015), Ed. du comité des travaux historiques et scientifiques, 2017. On écouterait aussi avec profit les deux émissions de RCF, réalisées par Catherine Ladier et François Lefèvre, diffusées en 2021

8 L'histoire des comices de la Marne est largement inspirée des travaux de François Lefèvre, auteur de La Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne (1798-2015), Ed. du comité des travaux historiques et scientifiques, 2017. On écouterait aussi avec profit les deux émissions de RCF, réalisées par Catherine Ladier et François Lefèvre, diffusées en 2021

9 Voir Jean-Luc Mayaud, note 8

10 Voir à ce sujet : Concours régional de Châlons-en-Champagne, paru dans le Journal d'agriculture pratique, 1861

11 L'histoire du concours de Châlons de 1861 a été retracée fidèlement par Bruno Malthet dans un hors-série du Petit Catalaunien illustré paru en 2011 et intitulé La foire des orginies 1861-2011

12 Cité par Le Petit Catalaunien illustré n°75, intitulé De la foire des orginies à la foire de Châlons

Nos remerciements à Nicolas Fostier, pour l'accord de publication (journal L'Union)